

#### **4 - 40<sup>ème</sup> anniversaire de jumelage avec Neuchâtel - Organisation d'une journée à Neuchâtel pour les Bisontins**

**Mme l'Adjointe JOLY, Rapporteur :** Besançon et Neuchâtel sont jumelées depuis 40 ans cette année. Différentes manifestations sont organisées tout au long de l'année pour marquer ce partenariat et montrer sa diversité. Un des temps forts de cette année sera l'organisation d'une journée à Neuchâtel pour une centaine de Bisontins, le 30 mai prochain

Le jumelage signé en 1975 entre Besançon et Neuchâtel est l'un des plus connus de nos concitoyens. En 40 ans, de nombreux Bisontins ont en effet eu l'occasion de découvrir notre voisine suisse, que ce soit dans le cadre d'échanges associatifs, sportifs, universitaires ou tout simplement à titre privé.

Pour fêter ce 40<sup>ème</sup> anniversaire célébré cette année, les deux villes préparent un programme (ci-après) qui se déroulera jusqu'en novembre, avec notamment deux temps forts, les journées des citoyens.

Le samedi 30 mai, 100 Bisontins sont en effet invités pour une journée de découverte de Neuchâtel. Un programme spécifique aura été préparé pour eux, incluant notamment des temps d'échanges avec la population neuchâteloise.

Afin de permettre à tous les publics de participer, la Ville de Besançon et l'Office de Tourisme, agréé pour ce genre de prestation, organiseront le déplacement jusqu'à Neuchâtel en autocars de tourisme, conformément au marché public de transports passé par la Ville.

Sur place, les autres frais seront pris en charge par la Ville de Neuchâtel.

Les inscriptions seront prises à l'Office de Tourisme, opérateur de la Ville dans ce projet, dans la limite des 100 premiers inscrits. Pour cette prestation, l'Office de Tourisme pourra prélever 1 € sur chaque inscription, afin de faire face aux frais de gestion liés aux paiements par carte bancaire.

Cette manifestation se voulant populaire et familiale, il est proposé que le prix demandé à chaque participant soit de :

- 10 € pour les adultes et jeunes de plus de 12 ans,
- 5 € pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Ce prix ne couvrira pas le coût réel du déplacement évalué aux alentours de 1 500 € pour deux cars (le prix définitif tenant compte du nombre réel de kilomètres parcourus et n'étant donc connu qu'à l'issue du voyage).

Il permettra néanmoins aux familles de profiter d'une journée conviviale à un prix attractif et à tous de participer aux échanges entre les populations, qui sont la base de l'acte de jumelage signé entre Neuchâtel et Besançon il y a 40 ans.

Afin que cette opération ne pénalise pas financièrement l'Office de Tourisme, il est proposé que la Ville de Besançon accorde à cet opérateur, à l'issue de ce voyage, une subvention permettant un équilibre entre les recettes encaissées (hors frais de gestion) et le coût réel du déplacement.

Cette subvention, évaluée dans une fourchette de 200 à 500 €, sera versée à l'Office de Tourisme à l'issue de l'opération, sur présentation de la facture du transporteur et du bilan détaillé des encaissements réalisés.

En cas d'accord, la dépense correspondante sera prélevée sur la ligne 65.048/6574.0094036 CS 00290.

## Propositions

Le Conseil Municipal est invité :

- à statuer sur cette proposition d'organisation d'une journée conviviale à Neuchâtel pour une centaine de Bisontins le 30 mai,

- à se prononcer sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle, dont le montant sera fonction du bilan financier de l'opération, à l'Office de Tourisme pour la prise en charge de ce déplacement.

### **Programme des manifestations pour les 40 ans du jumelage entre Neuchâtel et Besançon**

#### **20 au 22 avril à Besançon**

Une classe du Lycée Piaget de Neuchâtel est venue retrouver des élèves du Lycée Pasteur pour participer ensemble à un atelier de dissertation littéraire à partir d'une œuvre de Victor Hugo. Une visite de la Maison Victor Hugo et de la Citadelle ont complété leur séjour.

#### **8 et 9 mai à Besançon**

Un groupe de professeurs d'histoire du Lycée Piaget a participé à deux journées de formation pédagogique autour de la Citadelle et du Musée du Temps.

#### **23 au 25 mai à Besançon**

Une équipe de foot junior de Neuchâtel Xamax FCS prendra part au «tournoi international des p'tits champions» organisé par le SC Clemenceau. Ils auront l'occasion d'y retrouver de jeunes footballeurs de Freiburg (Allemagne), de Kirklees (Angleterre) et de toute la France.

#### **30 mai à Neuchâtel**

Journée des Bisontins à Neuchâtel. La population de Besançon est invitée à se rendre à Neuchâtel pour une journée de visites et de rencontre avec la population neuchâteloise. Visites thématiques, cérémonie officielle, «torrée» au bord de l'eau et croisière sur le lac avant le retour rythmeront cette journée tout à la fois conviviale et officielle.

#### **7 juin à Neuchâtel**

Les cyclistes bisontins membres de clubs sportifs sont invités à se joindre aux amateurs neuchâtelois de la petite reine pour la randonnée cyclo sportive du Tour du Lac de Neuchâtel.

#### **12 juin à Neuchâtel**

Sélectionné cette année pour le Printemps de Bourges et vainqueur du Tremplin national de jeunes talents «Chorus» des Haut de Seine, Cotton Claw est le groupe montant de la scène électro française. La formation bisontine se produira à la Case à Chocs, lors des «Alternatives» de Festi'neuch.

#### **17 juin à Neuchâtel**

Le Conseil Bisontin des Jeunes tiendra son ultime session de l'année à Neuchâtel à l'invitation et en présence du Conseil des Jeunes local. Une bonne façon de conclure une année de réflexion et de projets.

**19 ou 20 juin à Besançon** La Maison de Quartier de Montrapon invitera une association de quartier neuchâteloise à participer avec les habitants de Montrapon à la Fête du quartier pour partager un moment de convivialité.

**24 juillet à Besançon**

La chanteuse neuchâteloise Olivia Pedroli donnera un concert dans la cour du Palais Granvelle dans le cadre des animations d'été, après une résidence à la Rodia et avant de prendre la route pour le Paleo Festival de Nyon.

**19 août à Neuchâtel**

Vingt entrepreneurs de Besançon sont invités, à l'initiative du Conseil communal, au traditionnel cocktail des entreprises qui réunit les milieux économiques actifs de la ville de Neuchâtel.

**27 au 30 août à Besançon**

Les villes de Pavie (50 ans de jumelage) et de Neuchâtel (40 ans) seront les invitées d'honneur des Instants gourmands, le rendez-vous gastronomique de la fin de l'été et Neuchâtel fera découvrir à cette occasion «la torrée» aux visiteurs de la place Granvelle. Le Showband neuchâtelois «Les Armourins» sera également du voyage le 29 août.

**7 au 18 septembre à Besançon**

Une centaine d'élèves de 8<sup>ème</sup> année scolaire de Neuchâtel se succéderont à Besançon, destination cette année de leur sortie scolaire. Un programme de visite et d'accueil leur permettra de faire connaissance avec notre ville et, nous l'espérons, leur donnera l'envie de revenir.

**25 au 27 septembre à Neuchâtel**

Une association bisontine tiendra un stand dans le cadre de la Fête des Vendanges et proposera de faire goûter les produits franc-comtois typiques aux nombreux participants de cette grande fête populaire, incontournable à Neuchâtel.

**3 octobre à Besançon**

Journée des Neuchâtelois à Besançon. Une centaine d'habitants de Neuchâtel viendront à Besançon pour retrouver les Bisontins et passer une journée conviviale. Pique-nique sur la place Granvelle (ouvert aussi aux Bisontins), balade en bateau sur le Doubs, visite de musées ou de la Citadelle figureront au programme de cette cérémonie, retour marquant les 40 ans de jumelage entre les deux villes.

**23 octobre au 1<sup>er</sup> novembre à Neuchâtel**

La Ville de Besançon sera l'invitée d'honneur du salon «New Port Expo» de Neuchâtel. Elle y tiendra, avec l'Office de Tourisme et le Grand Besançon un stand consacré au tourisme qui présentera les charmes et les atouts du Grand Besançon.

Un programme varié, permettant de montrer la diversité des partenariats existants.

D'autres actions plus spécifiques sont encore en préparation.

**«M. Pascal BONNET :** Monsieur le Maire, c'est toujours intéressant d'évoquer les jumelages qui contribuent à la richesse de notre vie internationale à Besançon. Il est évoqué, dans le cadre de ce 40<sup>ème</sup> anniversaire les échanges associatifs, sportifs, universitaires. Il y en a d'autres aussi, sur le plan culturel, sur le plan de nos coopérations mais ce qui est absent un peu dans ce texte c'est la dimension de l'échange économique. Et la question que l'on se pose souvent aussi, c'est dans quelle mesure on pourrait mieux développer les échanges économiques à travers nos relations avec nos villes jumelles. Je pense que c'est l'occasion peut-être de développer ce qui se fait déjà et ce qui pourrait se faire encore plus avec Neuchâtel.

**M. LE MAIRE :** Je suis assez d'accord sur le fait que Neuchâtel est le partenaire privilégié. L'aspect économique est surtout traité par l'Agglomération. Nous ne travaillons d'ailleurs pas uniquement avec Neuchâtel, nous travaillons avec Le Locle et La Chaux de Fonds. Solange JOLY participe aussi à ces réunions mais le développement économique c'est effectivement un type de jumelage qui me va bien à moi aussi. Là parce que c'est le 40<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage, on travaille avec un certain nombre de sociétés neuchâteloises, pas uniquement d'ailleurs neuchâteloises, avec les Suisses on travaille beaucoup avec Lausanne, avec l'EPFL qui est l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne qui est un des grands partenaires de notre Université, vous le savez certainement.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. MORTON n'a pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 18 mai 2015.*